

## [Text]

Affairs. We want to have a voice in that. We want to know why they are doing this and what other new legislation they are coming out with. We want to have a voice in anything that's going to have an impact on natives sustaining their livelihood off the land.

**Mr. Laporte:** How much notice were you given of this meeting here today?

**Mr. Lemouel:** I was notified last Thursday.

**Mr. Reid (St. John's East):** Maybe I can answer some of Rod's questions on consultations.

I want to go back to the treaty question, but there are a couple of things I'd like quickly to deal with. One is the question of the board. The board is not to be abolished. The board is not disappearing, and I think that's important.

I think you raise some important questions about participation in decisions and participation on the board. The Dene are consulted in the appointment of the board, and today there are three Dene members on that board, including the vice-chair. They don't per se represent the Dene nation in a formalized way, but they're certainly there and it's based on consultation. You're absolutely right; there has to be that participation and it's essential. I'm just saying, Rod, that the board doesn't disappear. We've heard from the board and they've raised some concerns, but they support. . .

The other thing is that the Northwest Territories government is set to move ahead. Just in terms of consultations, they started in April 1987 and there have been five or six ongoing contacts. In April 1987 the discussion paper was sent out for comment. The Dene commented on it in May. In December 1987 letters were sent out to a variety of groups including the Dene regarding decisions taken following consultation. In January 1988 there was a meeting in Yellowknife with departmental officials and those groups. The Dene participated in that. Following that, in May 1988 the Dene sent in their comments on the process.

• 1140

**Mr. Nault:** Mr. Chairman, a point of clarification from the parliamentary secretary. During this whole consultation process, was there a draft bill that the individuals had an opportunity to look at? I think we're talking apples and oranges here. It's one thing to go around and consult—

**Mr. Reid:** We're getting to that. That's a legitimate question.

In June 1988 a letter was sent for discussions of amendments. There was no response. Later in 1988 the amendments that had been approved by Cabinet were sent out to the Dene. In November 1989 draft amendments were distributed for comment and a request for a meeting from DIAND. There was no response at that point. In November 1991, again indicating changes to the consultation draft, and the proposal to proceed was sent out. There was no response. There was a meeting later in November 1991 with the Dene representatives to discuss changes. They were going to meet with others, but nothing was heard after the fact. That is the position we are in now.

## [Translation]

et du Nord. Nous voulons avoir notre mot à dire là-dessus. Nous voulons savoir pourquoi on fait cela et quels autres textes de loi ils projettent de sortir. Nous voulons être consultés sur tout ce qui va avoir des répercussions sur la subsistance des autochtones qui vivent de la nature.

**M. Laporte:** Quel préavis vous a-t-on donné pour la séance d'aujourd'hui?

**M. Lemouel:** J'ai été averti jeudi dernier.

**M. Reid (St. John's-Est):** Je pourrais peut-être répondre à certaines des questions de Rod sur la concertation.

Je veux revenir sur le sujet des traités, mais auparavant j'aimerais aborder rapidement quelques autres choses. La première, c'est l'existence de l'office. L'office ne va pas être aboli. Il ne va pas disparaître, il est important de le dire.

Je pense que vous soulevez quelques questions importantes sur la participation aux décisions et aux travaux de l'office. Les Dénés sont consultés au moment de la nomination des membres de l'office, et aujourd'hui trois Dénés y siègent, dont le vice-président. Ils ne représentent pas, en soi, la nation dénée de manière officielle, mais ils sont néanmoins là et donnent leur avis. Vous avez tout à fait raison, il doit y avoir participation, c'est essentiel. Je dis simplement, Rod, que l'office ne va pas disparaître. Nous avons entendu l'avis de l'office, il a soulevé un certain nombre de choses, mais il est d'accord. . .

Un autre aspect, c'est que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est prêt à aller de l'avant. Pour ce qui est des consultations, il les a entamées en avril 1987 et il y a eu cinq ou six séries de contacts depuis. En avril 1987, nous avons envoyé, pour avis, le document de discussion. Les Dénés y ont répondu en mai. En décembre 1987, des lettres ont été envoyées à toute une série de groupes, dont les Dénés, concernant les décisions prises suite à la consultation. En janvier 1988, il y a eu une réunion à Yellowknife entre les fonctionnaires ministériels et ces groupes. Les Dénés y étaient encore présents. Ensuite, en mai 1988, les Dénés ont fait part de leur avis sur le processus.

**M. Nault:** Monsieur le président, j'aimerais demander une précision au secrétaire parlementaire. Pendant tout ce processus de concertation, y avait-il déjà un texte de loi sur lequel les intéressés pouvaient se fonder? Je pense que l'on compare des pommes et des oranges ici. C'est une chose que de faire le tour et de consulter. . .

**M. Reid:** J'y viens. C'est une question légitime.

En juin 1988, une lettre a été envoyée pour inviter des avis sur les modifications. Il n'y a pas eu de réponse. Puis, en 1988, les modifications approuvées par le Cabinet ont été soumises aux Dénés. En novembre 1989, le texte des modifications à la loi a été soumis, pour avis, par le MAIN, qui demandait en même temps une réunion. Pas de réponse. En novembre 1991, la proposition définitive, comportant certains changements apportés à l'ébauche initiale, a été distribuée. Pas de réponse. Puis, en novembre 1991, il y a eu une réunion avec les représentants des Dénés, pour discuter des changements. Ils allaient en parler avec d'autres, mais nous n'avons plus rien entendu depuis. Voilà où nous en sommes.